

**PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES****AVIS D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP/MS/F/2018- 2019 POUR LA FOURNITURE DES VIVRES ET DES NON VIVRES POUR LES VICTIMES DES CATASTROPHES ET AUTRES VULNERABLES**

Date de publication: .....15/11/2018

Date d'ouverture des offres: .....05/12/2018

**Objet**

1. Le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en quatre lots des vivres et des non vivres pour les victimes des catastrophes et autres vulnérables.

**Financement du marché**

2. Le marché sera financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2018- 2019.

**Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) avec Publication Nationale telle que définie dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

- 1<sup>er</sup> lot** : 50 tonnes de haricot sec de récolte récente
- 2<sup>ème</sup> lot** : 50 tonnes de haricot sec de récolte récente
- 3<sup>ème</sup> lot** : 2.000 pagnes triplets multicolores Afritextiles
- 4<sup>ème</sup> lot** : 25.000 tôles galvanisées BG32 ALUZINC, longueur 3m, largeur 0.90m,  
Poids supérieur ou égal à 4kgs
- 5<sup>ème</sup> lot** : 20.000 tôles galvanisées BG32 ALUZINC, longueur 3m, largeur 0.90m  
Poids supérieur ou égal à 4kgs.

Le soumissionnaire peut présenter les Offres pour tous les lots mais il ne peut gagner qu'un seul lot.

4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché constituent **cinq (5) lots**.
5. Les fournitures seront livrées dans un délai maximum de **trente (20) jours calendrier**. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

### Conditions de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

### Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

9. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) à verser sur le compte N° 1101/001- 04 ouvert à la BRB.
10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au cabinet du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 17.

### Présentation de l'offre

11. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
12. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission respectivement de Un Million deux Cent Mille Francs Burundais (1 200 000 FBU) pour le 1<sup>er</sup> lot, de Un Million deux Cent Mille Francs Burundais (1 200 000 FBU) pour le 2<sup>ème</sup> lot, de Neuf Mille Francs Burundais (900 000 Fbu) pour le 3<sup>ème</sup> lot, de Huit Millions Cinq Cents Mille Francs Burundais (8 500 000 FBU) pour le 4<sup>ème</sup> lot et de Six Millions Huit Cents Mille Francs Burundais (6 800 000 FBU) pour le 5<sup>ème</sup> lot.
13. Les Offres devront être soumises au Secrétariat du Cabinet du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre.
14. Les Offres doivent être accompagnées du bordereau d'attestation d'achat du DAO comme mentionné au point 9.
15. Les offres doivent être paginées, paraphées et doivent avoir une table des matières.

### Validité des offres

16. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

17. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 05.11.2018 à 9 heures précise du matin.
18. Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

### Séance d'ouverture des offres

19. Les Offres seront ouvertes le 05.12/2018 à 9 heures 30 min en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

### Critères de qualification

20. Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement particulier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 12.11.2018

Le Ministre des Droits de la Personne Humaine,  
des Affaires Sociales et du Genre

*P.O. Secrétaire*  
  
 Martin NYABANDI  
 Jr. Felix